

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Commission du logement, des affaires
foncières, de l'économie numérique, de
la communication et de l'artisanat

Papeete, le 01 OCT. 2019

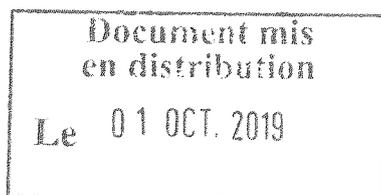
N° 116-2019

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat,

par Mesdames les représentantes Béatrice LUCAS et Patricia AMARU



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 6221/PR du 6 septembre 2019, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 et affectation de son résultat.

Le document présenté a été examiné par le conseil d'administration de l'établissement dans sa séance du 11 juin 2019.

A. Les missions et les moyens du Centre des métiers d'art

1. Les missions

Créé par la délibération n° 80-16 du 7 février 1980, le Centre des métiers d'art (CMA) est un établissement public dont les attributions peuvent s'étendre sur l'ensemble de la Polynésie française dans les domaines artistique et artisanal.

L'établissement se charge notamment de la recherche et du perfectionnement des techniques artisanales, tout en formant des artisans hautement qualifiés dans les disciplines artistiques traditionnelles et modernes.

2. Les moyens humains

Les effectifs réels du CMA ont évolué de la manière suivante sur les quatre derniers exercices :

2015	2016	2017	2018
11	11	11	10

Au 31 décembre 2018, l'effectif de l'établissement est de 10 agents dont 2 agents titulaires de la fonction publique de la Polynésie française, 2 fonctionnaires stagiaires et 6 agents non titulaires :

Personnel en place	Filière	Nombre	
		Titulaire	ANT
Directeur	FAF*		1
Conseiller d'éducation artistique	FSE*	2 (stagiaires)	1
Rédacteur	FAF	1	2
Assistant d'éducation artistique	FSE		2
Adjoint d'éducation artistique	FSE	1	
TOTAL		4	6

* FAF = filière administrative et financière ; FSE = filière socio-éducative, sportive et culturelle

En 2018, le CMA a connu plusieurs mouvements de personnel. Parmi ces mouvements, il est utile de relever :

- la mise en disponibilité pour trois ans d'un conseiller d'éducation artistique ;
- la fin de quatre contrats à durée déterminée dont un contrat relatif à un poste de rédacteur (*catégorie B de la FAF*), deux contrats relatifs à des postes d'assistant d'éducation artistique (*catégorie B de la FSE*) et un contrat relatif à un poste d'adjoint administratif (*catégorie C de la FAF*) ;
- la prise de fonctions, en décembre, de deux lauréats du concours de catégorie A, stagiaires dans le cadre d'emplois de conseiller d'éducation artistique.

3. Les moyens matériels

Situé à l'angle des avenues Régent PARAITA et Georges CLEMENCEAU à Papeete, l'établissement dispose d'un ensemble de cinq bâtiments comprenant :

- un bâtiment pour les ateliers de dessin, de gravure et d'art numérique ;
- un bâtiment administratif incluant notamment la direction, le secrétariat, le bureau de la cellule d'information et d'insertion, le bureau de la coordination pédagogique, la bibliothèque qui sert aussi de salle de réunion, le stockage et l'espace de restauration pour les enseignants ;
- une salle d'exposition ;
- un atelier de sculpture pour le Brevet Polynésien des Métiers d'Art ;
- un bâtiment regroupant l'atelier de sculpture pour le Certificat Polynésien des Métiers d'Arts et une salle polyvalente à des fins pédagogique.

B. Le bilan des activités en 2018

1. L'enseignement

a) Les formations diplômantes

Désireux d'offrir des formations qualifiantes reconnues, de permettre aux élèves diplômés la poursuite d'études supérieures, mais aussi de proposer ses diplômes dans les établissements professionnels de tous les archipels de la Polynésie française, le CMA propose depuis peu :

- un Certificat Polynésien des Métiers d'Art (CPMA), formation de niveau V équivalente au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)¹ qui confère à son titulaire le statut d'artisan d'art qualifié ;
- et un Brevet Polynésien des Métiers d'Art (BPAM), formation de niveau IV équivalente à un baccalauréat professionnel qui confère à son titulaire le statut de technicien d'art qualifié. Cette formation est le pendant du Brevet des Métiers d'Art (BMA)².

¹ Diplôme national préparé sur deux ans attestant d'un premier niveau de qualification professionnelle et conférant à son titulaire le statut d'ouvrier qualifié.

² Diplôme national délivré au titre d'une spécialité professionnelle visant à conserver et à transmettre les techniques traditionnelles tout en favorisant l'innovation.

Préparés en deux ans, ces diplômes offrent le choix des options gravure ou sculpture.

En 2018, l'établissement a proposé une troisième année de Certificat de Formation aux Métiers d'Art (CFMA) qui a été remplacé par les deux diplômes précités.

b) Les élèves

De janvier à décembre 2018, le CMA a accueilli 68 élèves stagiaires. Leur répartition par diplôme et année a été la suivante :

De janvier à juin 2018	CPMA (1 ^e année)	BPMA (1 ^e année)	CFMA (3 ^e année)	TOTAL
	6	15	5	26

De septembre à décembre 2018	CPMA (1 ^e année)	CPMA (2 ^e année)	BPMA (1 ^e année)	BPMA (2 ^e année)	TOTAL
	11	6	10	15	42

Sur les cinq stagiaires qui se sont présentés au CFMA, trois ont été admis avec les félicitations du jury et deux ont été admis avec mention Très Bien. Parmi eux, trois ont commencé à exercer une activité, un a créé une entreprise (*KAIA Créations*) et le dernier poursuit des études en Design Textile en France.

2. Les conventions signées par le CMA

L'établissement a notamment signé à la rentrée 2018 une convention avec les ministres du Travail et de l'Éducation visant à ce que lui soient mis à disposition des professeurs du lycée AORAI pour les cours d'enseignement généraux.

Par convention également, le CMA a chargé une psychologue d'évaluer le bouleversement des habitudes et de déceler les risques en matière de santé et le degré de sensibilité des élèves stagiaires confrontés à la réorganisation qui a fait suite à l'instauration du CPMA et du BPMA. Après les deux séances réalisées, la direction a constaté un maintien de l'effectif et une volonté pour les élèves stagiaires de finir leur formation. Elle estime que ces séances méritent d'être poursuivies pour les nouveaux entrants.

3. Les travaux, expositions et autres manifestations du CMA

À la demande de la Présidence de la Polynésie française, le directeur du CMA et deux de ses enseignants ont reproduit le Tiki original de l'expédition Tahiti Nui I en vue des cérémonies commémoratives de la traversée trans-pacifique des radeaux Tahiti Nui I, II et III en 1958 pour le musée de la ville de Constitución au Chili.

L'établissement a aussi réalisé deux UNU pour le bâtiment administratif de la compagnie aérienne Air Tahiti.

Le CMA a organisé le 20 avril 2018, une exposition des œuvres de ses enseignants et de ses anciens élèves. Cette exposition, qui a lieu tous les ans, permet aux enseignants de maintenir la précision du geste et aux anciens élèves de maintenir des liens avec les enseignants et le Centre.

Les travaux de ses étudiants en cours de formation et de ses anciens étudiants diplômés ont aussi été exposés à la soirée du gala du Rotary Club Papeete.

Le Centre a également participé à la 6^e rencontre des artistes océaniens organisée aux îles Cook et dénommée « PUTAHI ONO KUKI AIRANI 2018 ». Créé par lui et par l'Université Waitako en Nouvelle-Zélande en 2010, cet événement dédié aux arts visuels associe une démarche artistique, culturelle, sociologique et pédagogique. S'y côtoient de nombreux artistes confirmés au niveau international et des étudiants en arts des pays francophones et anglophones régionaux. S'ensuit un échange d'expérience et de savoir-faire essentiel et une ouverture des artistes et futurs artistes locaux sur la région et sur le monde.

Enfin, on peut noter la participation du CMA :

- à la Saga Tahiti (*atelier de fabrication de 'Aumoa sur l'île de Huahine*) ;
- à la fête de la sculpture à UA HUKA (*recherches iconographiques pour le concours des artisans de l'île*) ;
- au Noël des solidarités (*fabrication de 60 'Aumoa et d'un bassin au parc PAOFAI*) ;
- au Festival du Film Documentaire Océanien (*conception et réalisation des trophées*).

C. Les faits financiers marquants de l'exercice 2018

Le récapitulatif du compte financier à la clôture de l'exercice 2018 se présente comme suit :

	SECTION I FONCTIONNEMENT	SECTION II OPERATION EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	102 178 608	2 511 835	104 690 443
DEPENSES (en F CFP)	100 829 358	1 899 211	102 728 569
RESULTATS	1 349 250	612 624	1 961 874

Excédentaire de 1 961 847 F CFP, le résultat global du compte financier du CMA diminue de 87 % par rapport à l'exercice 2017.

1. La section de fonctionnement

a) *Les dépenses de fonctionnement*

Chapitre	Libellé	2016	2017	2018	Variation 17/18
60	Achats et variations des stocks	4 249 372	6 013 676	6 159 533	+ 145 857
61	Achats de sous-traitance et services extérieurs	1 354 870	1 852 394	1 479 866	- 372 528
62	Autres services extérieurs	6 105 634	6 069 492	7 809 141	+ 1 739 649
63	Impôts et taxes	55 475	55 475	55 475	0
64	Charges du personnel	58 251 009	52 088 613	56 157 282	+ 4 068 669
65	Autres charges de gestion courante	22 183 065	24 626 281	26 435 903	+ 1 809 622
67	Autre charges	0	0	220 323	+ 220 323
68	Dotation aux amortissements	3 099 304	2 475 257	2 511 835	+ 36 578
TOTAL		95 298 729	93 181 188	100 829 358	+ 7 648 170

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 8,2 % en 2018.

Les postes de dépense les plus importants sont les « charges de personnel » et les « autres charges de gestion courante » qui, en augmentation par rapport à 2017, représentant à elles seules 82 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de personnel sont constituées du salaire du personnel (44 586 732 F CFP) et des cotisations patronales liées (11 570 550 F CFP).

Les autres charges de gestion courante comprennent quant à elles les indemnités des élèves stagiaires (24 714 294 F CFP) et les charges sociales en découlant (1 721 609 F CFP), qui varient en fonction de leur âge et de leur situation familiale.

Les postes « autres services extérieurs », qui augmente de 1,7 millions F CFP, et « achats et variations de stocks », en légère hausse également par rapport à l'exercice précédent, sont eux aussi des postes de dépenses importants.

En 2018, on retrouve au titre des dépenses liées aux « autres services extérieurs » :

- les dépenses d'impression et de publication telles que les publications en partenariat avec Hiro'a et diverses impressions pour l'établissement et pour l'exposition des élèves diplômés (1 235 424 F CFP) ;
- les dépenses de réception et de mission : indemnités de déplacement octroyée à quatre agents quatre agents d'une part et frais de réception des expositions qui ont eu lieu en 2017 et frais du repas de fin d'année d'autre part (1 890 412 F CFP) ;
- les frais de télécommunication : abonnement internet, frais postaux et téléphoniques (492 665 F CFP) ;
- les dépenses en prestataires extérieurs de service tels que la maintenance du logiciel POLY-GF, l'intervention d'une psychologue, une formation DOCEO, des prestations de gravures, une prestation informatique, etc. (4 190 640 F CFP).

Le poste « achats et variations de stocks » regroupe les achats de matières premières (47 641 F CFP), de matériel d'équipement et de construction (82 187 F CFP), les frais de carburant (64 770 F CFP), d'électricité (3 182 733 F CFP) et les frais en eau (343 852 F CFP) ainsi que des dépenses liées aux fournitures administratives et petits équipements pour atelier (2 438 350 F CFP).

Les chapitres « dotations aux amortissements », « achats de sous-traitance et services extérieurs » et « autres charges » enregistrent les dépenses les moins élevées de l'établissement.

Les « dotations aux amortissements », qui enregistrent une hausse minime, correspondent à la sortie de la valeur nette comptable de la photocopieuse pour un montant de 194 500 F CFP.

Le poste « achat de sous-traitance et services extérieurs », le seul à diminuer, regroupe les frais d'entretien et de réparation divers (438 221 F CFP), les frais d'assurance (853 569 F CFP) et les frais de documentation (abonnement au *Journal Officiel de la Polynésie française*, au *Bulletin de la Société des Études Océaniques* et livres d'art pour un montant total de 188 076 F CFP).

Les « autres charges » correspondent aux charges exceptionnelles que sont les créances irrécouvrables de la Caisse de Prévoyance Sociale (220 323 F CFP).

Enfin, le montant du chapitre 63 relatif aux « impôts et taxes » s'élève à 55 745 F CFP, tout comme lors des deux exercices précédents. Il comprend les taxes communales de ramassage des ordures ménagères.

b) Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2016	2017	2018	Variation 17/18
70	Vente de marchandises	4 912 900	7 420 175	1 892 668	- 5 527 507
74	Subvention fonctionnement	96 500 000	100 000 000	100 000 000	0
75	Autres produits de gestion courante	23 480	182 970	0	- 182 970
77	Produits exceptionnels	0	0	285 940	285 940
TOTAL		101 436 380	107 603 145	102 178 608	- 5 424 537

Les recettes de fonctionnement diminuent de 5 % en 2018.

Les recettes se décomposent comme suit :

- Les ressources propres de l'établissement, directement tirées de son activité, sont constituées :
 - * de la vente de marchandises issues de commandes réalisées par le CMA (pour un montant total de 1 017 668 F CFP) ;
 - * des recettes issues des inscriptions annuelles des élèves stagiaires (630 000 F CFP) ;
 - * de la vente journalière d'objets (155 000 F CFP) ;
 - * de la prestation de formations aux arts traditionnels sur convention avec le lycée professionnel agricole de Opunohu (60 000 F CFP) ;
 - * de la réalisation du dessin de la couverture du lexique tahitien pour le Service de la Traduction et de l'Interprétariat (30 000 F CFP) ;
- la subvention de fonctionnement versée à l'établissement par la Polynésie française pour un montant identique à celui versé en 2017 ;
- les produits exceptionnels issus de la cession d'un photocopieur.

2. La section d'investissement

a) Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2016	2017	2018	Variation 17/18
102	Apports	0	0	0	0
139	Subv. d'investissement virée au cpt de résultat	0	0	0	0
205	Concessions, droits, logiciels	0	0	0	0
213	Construction	0	0	0	0
215	Installation technique et matériel	246 490	979 274	92 000	- 887 274
218	Autres immobilisations corporelles	399 224	466 590	1 807 211	1 340 621
TOTAL		645 714	1 445 864	1 899 211	453 347

L'exercice 2018 enregistre une augmentation des dépenses d'investissement à hauteur de 31,4 %.

En 2018, le CMA a fait l'acquisition des matériels suivants :

- une machine Scan & Cut (92 000 F CFP) ;
- une armoire forte (421 811 F CFP) ;
- un photocopieur (945 400 F CFP) ;
- un écran interactif (95 000 F CFP) ;
- un scooter (345 000 F CFP).

b) Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2016	2017	2018	Variation 17/18
21	Immobilisation corporelle	0	0	0	0
28	Amortissements immobilisations corporelles	3 099 304	2 475 257	2 511 835	36 578
TOTAL		3 099 304	2 475 257	2 511 835	36 578

Les recettes d'investissement, qui proviennent essentiellement de la comptabilisation des amortissements sur les immobilisations corporelles, augmentent de 1,5 % par rapport à l'exercice 2017.

D. L'affectation des résultats

Le montant définitif des recettes du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 est arrêté à 104 690 443 F CFP, et celui des dépenses, à 102 728 569 F CFP.

Le compte financier présente un résultat excédentaire de 1 961 874 F CFP qui vient augmenter le fonds de roulement de l'établissement.

Ce fonds de roulement évolue de la manière suivante sur les quatre derniers exercices :

2015	2016	2017	2018
33 311 948 F CFP	41 903 189 F CFP	57 354 539 F CFP	59 316 413

Quant au résultat d'exploitation, excédentaire de 1 349 250 F CFP, il est affecté au crédit du compte 1068 « *Autres réserves* ».

E. Les travaux en commission

L'examen du présent projet de délibération par la commission du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat le 26 septembre 2019, a été l'occasion pour ses membres d'aborder notamment les questions de l'insertion des jeunes diplômés de l'établissement dans la vie active (1), du logement des élèves originaires des îles (2) et des objectifs poursuivis par le CMA (3).

1. L'insertion des diplômés du CMA

Le dernier suivi effectué avait conclu à un taux d'insertion dans la vie active de 70 % des diplômés de l'établissement sur la période 2006-2014.

Le CMA a mis en œuvre diverses mesures afin que ses diplômés s'insèrent le plus aisément possible.

La nature du secteur des métiers de l'art donnant essentiellement vocation à la création d'activité, l'établissement veille tout d'abord à prodiguer à ses élèves un enseignement en gestion et à les mettre en contact avec les professionnels compétents tels que le Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (*SEFI*) et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (*CCISM*).

L'éventail des formations a également été élargi à la peinture ainsi qu'aux arts numériques.

Une fois diplômés, plusieurs aides instaurées par la Polynésie française peuvent faciliter une insertion dans la vie active. C'est le cas par exemple du dispositif « Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité » (*ICRA*) géré par le SEFI ou encore de diverses aides financières et fiscales gérées par la Direction Générale des Activités Économiques (*DGAE*).

Le manque d'espaces de travail et d'exposition à louer, tout comme le manque de matières premières (*nacres, etc.*) nécessaires à l'activité artistique et artisanales, a toutefois été soulevé.

En ce qui concerne le secteur du tatouage, il semblerait qu'il offre de nombreuses opportunités d'emplois pour les diplômés du CMA, certaines à l'étranger.

2. La question du logement des élèves originaires d'autres îles

Il a été précisé que les enseignements du Certificat Polynésien des Métiers d'Art sont prodigués dans certaines îles éloignées (*Marquises, Rikitea et Rangiroa*).

Cependant, les élèves originaires des îles suivant leurs enseignements au CMA peuvent rencontrer des difficultés pour trouver un logement.

Le ministère du tourisme et du travail est sensible à cette problématique et l'idée de déplacer l'établissement sur un nouveau site afin de pouvoir y loger les élèves est à l'étude.

3. Les objectifs du CMA

L'objectif de l'établissement est d'offrir autant de débouchés que possible à ses élèves et de faire de la Polynésie française un carrefour des Arts.

L'évènement du « PUTAHI » a notamment été créé afin de mettre en contact les artistes et futurs artistes polynésiens avec le monde de l'art régional et international. Le but est qu'ils puissent ensuite intégrer d'autres marchés, notamment celui de l'Océanie.

Par ailleurs, afin de délivrer un enseignement d'excellence, le CMA mise sur la formation continue et de qualité de son personnel.

* * * * *

À l'issue des débats, le projet de délibération portant approbation du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 et affectation de son résultat a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURES

Béatrice LUCAS

Patricia AMARU

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : CMA1900589DL

DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

portant approbation du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 80-16 AT du 7 février 1980 modifiée portant création du Centre des métiers d'art ;

Vu l'arrêté n° 1960 CM du 6 septembre 2019 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2018/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 est arrêté à la somme de CENT QUATRE MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-TROIS francs (104 690 443 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	102 178 608 F CFP
Section II d'investissement	2 511 835 F CFP
TOTAL	104 690 443 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 est arrêté à la somme de CENT DEUX MILLIONS SEPT CENT VINGT-HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF francs (102 728 569 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	100 829 358 F CFP
Section II d'investissement	1 899 211 F CFP
TOTAL	102 728 569 F CFP

Article 3.- Le compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2018 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I Fonctionnement	Section II Opérations en Capital	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	102 178 608	2 511 835	104 690 443
DÉPENSES (en F CFP)	100 829 358	1 899 211	102 728 569
RÉSULTAT (en F CFP)	Excédent	1 349 250	612 624
	Déficit		1 961 874

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2018, soit un excédent de 1 349 250 F CFP est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves..... 1 349 250 F CFP.

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2018, le fonds de roulement du Centre des métiers d'art est de CINQUANTE-NEUF MILLIONS TROIS CENT SEIZE MILLE QUATRE CENT TREIZE francs (59 316 413 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Le président,

Béatrice LUCAS

Gaston TONG SANG

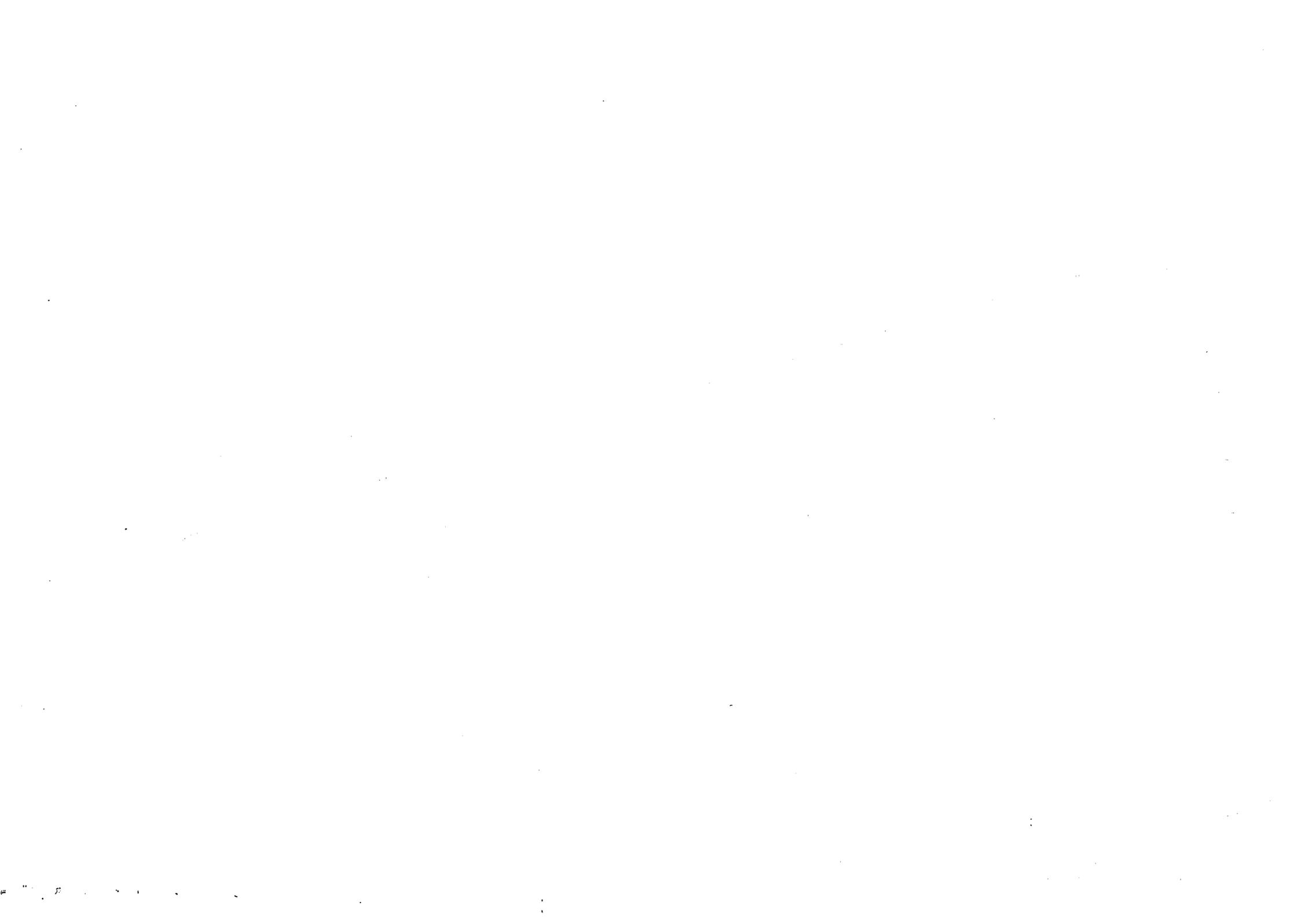
ORIGINAL

CENTRE DES METIERS D'ART

**COMPTE FINANCIER
DE L'EXERCICE 2018**

Présenté par

Monsieur Yves GATTY du 1^{er} janvier 2018 au 28 février 2018
et Monsieur Jean-Jacques SAULNIER du 1^{er} mars 2018 au 31 décembre 2018



Organisme : 104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2018

Ucg : B04 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
205		CONCESSIONS DROITS	2 000 000			2 000 000	
		Sous-total	2 000 000			2 000 000	00,00
215		INST. TECHN. MAT. OU	10 000 000	92 000		9 908 000	00,92
		Sous-total	10 000 000	92 000		9 908 000	00,92
218		AUT. IMMOB. CORPOR	1 826 878	1 807 211		19 667	98,92
		Sous-total	1 826 878	1 807 211		19 667	98,92
Total Investissement			13 826 878	1 899 211		11 927 667	13,74

Organisme : 104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2018

Ucg : B04 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé		Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
601		ACHATS STOCKES-MATIE		300 000	47 641		252 359	15,88
		Sous-total		300 000	47 641		252 359	15,88
605		ACHAT DE MATERIEL		1 600 000	82 187		1 517 813	05,14
		Sous-total		1 600 000	82 187		1 517 813	05,14
606		ACHATS APPRO. NON ST		6 400 000	6 029 705		370 295	94,21
		Sous-total		6 400 000	6 029 705		370 295	94,21
613		LOCATIONS		250 000			250 000	
		Sous-total		250 000			250 000	00,00
615		TRAV. ENTR. ET REPAR		800 000	438 221		361 779	54,78
		Sous-total		800 000	438 221		361 779	54,78
616		PRIMES ASSURANCES		870 000	853 569		16 431	98,11
		Sous-total		870 000	853 569		16 431	98,11
618		DIVERS		200 000	188 076		11 924	94,04
		Sous-total		200 000	188 076		11 924	94,04
623		PUBLICITE INFOR PUBL		2 200 000	1 235 424		964 576	56,16
		Sous-total		2 200 000	1 235 424		964 576	56,16
624		TRANS. BIENS. COLL.		10 000			10 000	
		Sous-total		10 000			10 000	00,00
625		DEPLACEMENTS MISS		1 900 000	1 890 412		9 588	99,50
		Sous-total		1 900 000	1 890 412		9 588	99,50
626		FRAIS POSTAUX ET TEL		600 000	492 665		107 335	82,11
		Sous-total		600 000	492 665		107 335	82,11
628		CHARGES EXTERNES DIV		4 719 342	4 190 640		528 702	88,80
		Sous-total		4 719 342	4 190 640		528 702	88,80
635		AUT. IMPOTS TAXES ..		60 000	55 475		4 525	92,46

Organisme : 104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2018

Ucg : B04 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé		Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
			Sous-total	60 000	55 475		4 525	92,46
641		REMUNERATION PERSONN		46 002 120	44 586 732		1 415 388	96,92
			Sous-total	46 002 120	44 586 732		1 415 388	96,92
645		CHARGES SOCIALES CPS		12 847 260	11 570 550		1 276 710	90,06
			Sous-total	12 847 260	11 570 550		1 276 710	90,06
647		AUTRES CHARGES SOCIA		150 000			150 000	
			Sous-total	150 000			150 000	00,00
656		REMUNERATION		27 303 620	26 435 903		867 717	96,82
			Sous-total	27 303 620	26 435 903		867 717	96,82
671		CHARGES EXCEPT.		220 323	220 323			100,00
			Sous-total	220 323	220 323		0	100,00
675		VALEURS COMPTABLES						
			Sous-total	0			0	00,00
681		DOTATIONS AUX AMORTI		2 317 335	2 317 335			100,00
			Sous-total	2 317 335	2 317 335		0	100,00
687		DOT. AMORT. PROV EXC		194 500	194 500			100,00
			Sous-total	194 500	194 500		0	100,00
Total Fonctionnement				108 944 500	100 829 358		8 115 142	92,55
TOTAL				122 771 378	102 728 559		20 042 809	83,67

Organisme : 104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2018

Ucg : B04 Budget Principal

RECETTES

Compte	Programme	Libellé	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions	% Cred. Cons.
281		AMORT. IMMOB. CORPOR	2 511 835	2 511 835			100,00
		Sous-total	2 511 835	2 511 835		0	100,00
Total Investissement			2 511 835	2 511 835		0	*****
701		VENTES PROD. FINIS	1 000 000	185 000		815 000	18,50
		Sous-total	1 000 000	185 000		815 000	18,50
706		PRESTATIONS SERVICES		60 000		- 60 000	
		Sous-total	0	60 000		- 60 000	00,00
707		VENTES MARCHANDISES	2 000 000	1 017 668		982 332	50,88
		Sous-total	2 000 000	1 017 668		982 332	50,88
708		PROD. ACTIV. ANNEXES	2 000 000	630 000		1 370 000	31,50
		Sous-total	2 000 000	630 000		1 370 000	31,50
744		SUBV. EXPLOIT. P.F.	100 000 000	100 000 000			100,00
		Sous-total	100 000 000	100 000 000		0	100,00
758		DIVERS AUTRES PRODUI	100 000			100 000	
		Sous-total	100 000			100 000	00,00
775		PRODUITS CESSIONS EL		285 940		- 285 940	
		Sous-total	0	285 940		- 285 940	00,00
Total Fonctionnement			105 100 000	102 178 608		2 921 392	97,22
TOTAL			107 611 835	104 690 443		2 921 392	97,29

Organisme : 104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2018

Ucg : B04 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles
20	2 000 000			2 000 000
21	11 826 878	1 899 211		9 927 667
Total Investissement	13 826 878	1 899 211		11 927 667
60	8 300 000	6 159 533		2 140 467
61	2 120 000	1 479 866		640 134
62	9 429 342	7 809 141		1 620 201
63	60 000	55 475		4 525
64	58 999 380	56 157 282		2 842 098
65	27 303 620	26 435 903		867 717
67	220 323	220 323		0
68	2 511 835	2 511 835		0
Total Fonctionnement	108 944 500	100 829 358		8 115 142
TOTAL	122 771 378	102 728 569		20 042 809

Organisme : 104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

Exercice : 2018

Ucg : B04 Budget Principal

SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

RECETTES

Compte	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions
28	2 511 835	2 511 835		0
Total Investissement	2 511 835	2 511 835		0
70	5 000 000	1 892 668		3 107 332
74	100 000 000	100 000 000		0
75	100 000			100 000
77	0	285 940		- 285 940
Total Fonctionnement	105 100 000	102 178 608		2 921 392
TOTAL	107 611 835	104 690 443		2 921 392

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2018

ETAT C

104 : CENTRE DES METIERS D'ARTS

Le : 04-FÉVR.-19 11:56:36

B04 : Budget Principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	2 511 835	105 100 000	107 611 835
Titres de recettes émis	2 511 835	102 178 608	104 690 443
Réductions de titres			
Recettes nettes	2 511 835	102 178 608	104 690 443
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	13 826 878	108 944 500	122 771 378
Mandats émis	1 899 211	100 829 358	102 728 569
Annulations de mandats			
Dépenses nettes	1 899 211	100 829 358	102 728 569
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	612 624	1 349 250	1 961 874
Déficit			

TABLEAU GENERAL DE L'EXERCICE 2018

ETAT D

104 : CENTRE DES METIERS D'ART

B104 : Budget Principal

1 - EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE						
Opérations de fonctionnement			Opérations d'investissement			
PRODUITS(classe 7)		102 178 608	Recettes d'investissement			2 511 835
CHARGES(classe 6)		100 829 358	Dépenses d'investissement			1 899 211
Résultat de l'exercice à reporter	Excédent	1 349 250	Solde des opérations d'investissement	Excédent		612 624
			Rajout au résultat cptes non budgétaires (c/165)			0
			Accroissement du fonds de roulement			1 961 874
2 - SITUATION GENERALE						
		Réserves	Situation initiale	Résultats de l'exercice	Variation de socks- Provisions	Situation finale
Résultats de fonctionnement reportés	Excédentaires		64 567 056	1 349 250		65 916 306
	Déficitaires		0	0		
Différence entre investissements et financements	Excédentaires		0	612 624		
	Déficitaires		7 212 517	0		6 599 893
Situation globale			57 354 539	1 961 874		59 316 413

BALANCE AU 31/12/18

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
1027		32 361 000						32 361 000		32 361 000
TOTAL 102		32 361 000						32 361 000		32 361 000
1068		50 145 099				14 421 957		64 567 056		64 567 056
TOTAL 106		50 145 099				14 421 957		64 567 056		64 567 056
TOTAL 10		82 506 099				14 421 957		96 928 056		96 928 056
120		14 421 957			14 421 957			14 421 957		14 421 957
TOTAL 120		14 421 957			14 421 957			14 421 957		14 421 957
TOTAL 12		14 421 957			14 421 957			14 421 957		14 421 957
TOTAL 139										
TOTAL 13										
TOTAL 1		96 928 056			14 421 957	14 421 957		14 421 957	111 350 013	96 928 056
2053	163 600							163 600		163 600
TOTAL 205	163 600							163 600		163 600
TOTAL 20	163 600							163 600		163 600
21126	32 361 000							32 361 000		32 361 000
TOTAL 211	32 361 000							32 361 000		32 361 000
21316	32 639 000							32 639 000		32 639 000
2135	96 604 272							96 604 272		96 604 272
TOTAL 213	129 243 272							129 243 272		129 243 272
21537	5 444 153							5 444 153		5 444 153
21547	12 955 390		92 000					13 047 390		13 047 390
2155	23 397 967							23 397 967		23 397 967
TOTAL 215	41 797 510		92 000					41 889 510		41 889 510

Exercice 2018

BALANCE AU 31/12/18

Ucg B04

Page 002 / 007

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
2182	9 218 550		345 000				9 563 550		9 563 550	
21831	6 351 021		945 400			972 500	7 296 421	972 500	6 323 921	
21832	12 032 533		95 000				12 127 533		12 127 533	
2184	7 301 789		421 811				7 723 600		7 723 600	
TOTAL 218	34 903 893		1 807 211			972 500	36 711 104	972 500	35 738 604	
TOTAL 21	238 305 675		1 899 211			972 500	240 204 886	972 500	239 232 386	
2805		163 600						163 600		163 600
TOTAL 280		163 600						163 600		163 600
28135		93 843 409		970 708				94 814 117		94 814 117
281537		3 833 819		430 062				4 263 881		4 263 881
28154		12 489 472		93 184				12 582 656		12 582 656
28155		22 887 906		168 802				23 056 708		23 056 708
28182		9 218 550						9 218 550		9 218 550
281831		5 962 021		389 000	972 500		972 500	6 351 021		5 378 521
281832		10 776 357		413 620				11 189 977		11 189 977
28184		7 081 624		46 459				7 128 083		7 128 083
TOTAL 281		166 093 158		2 511 835	972 500		972 500	168 604 993		167 632 493
284316		32 639 000						32 639 000		32 639 000
TOTAL 284		32 639 000						32 639 000		32 639 000
TOTAL 28		198 895 758		2 511 835	972 500		972 500	201 407 593		200 435 093
TOTAL 2	238 469 275	198 895 758	1 899 211	2 511 835	972 500	972 500	241 340 986	202 380 093	239 395 986	200 435 093
4011		415 322					415 322	415 322		
4012				17 727 802	17 791 722		17 727 802	17 791 722		63 920
4042				1 899 211	1 899 211		1 899 211	1 899 211		

BALANCE AU 31/12/18

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
TOTAL 40		415 322			20 042 335	19 690 933	20 042 335	20 106 255		63 920
411112	92 916					92 916	92 916	92 916		
411114	127 407					127 407	127 407	127 407		
411118					1 892 668	1 892 668	1 892 668	1 892 668		
TOTAL 41	220 323				1 892 668	2 112 991	2 112 991	2 112 991		
421		33 920			40 327 132	40 293 212	40 327 132	40 327 132		
TOTAL 42		33 920			40 327 132	40 293 212	40 327 132	40 327 132		
431					20 808 562	17 421 266	20 808 562	20 808 562		
TOTAL 43		3 387 296			20 808 562	17 421 266	20 808 562	20 808 562		
4417					100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000		
TOTAL 44					100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000		
462					285 940		285 940		285 940	
4661					22 811 323	22 811 323	22 811 323	22 811 323		
TOTAL 46					23 097 263	22 811 323	23 097 263	22 811 323	285 940	
4713					16 831 666	16 831 666	16 831 666	16 831 666		
4715					785 000	785 000	785 000	785 000		
4718					9 079 001	9 124 001	9 079 001	9 124 001		45 000

BALANCE AU 31/12/18

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
TOTAL 47					26 695 667	26 740 667	26 695 667	26 740 667		45 000
TOTAL 4	220 323	3 836 538			232 863 627	229 070 392	233 083 950	232 906 930	285 940	108 920
515	60 970 754				101 937 668	103 769 029	162 908 422	103 769 029	59 139 393	
581					2 511 835	2 511 835	2 511 835	2 511 835		
TOTAL 5	60 970 754				104 449 503	106 280 864	165 420 257	106 280 864	59 139 393	
601				47 641			47 641			
605				82 187			82 187			
60611				3 182 733			3 182 733			
60612				64 770			64 770			
60617				343 852			343 852			
6063				2 034 268			2 034 268			
6064				283 888			283 888			
6068				120 194			120 194			
TOTAL 60				6 159 533			6 159 533			

BALANCE AU 31/12/18

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
615			438 221				438 221			
616			853 569				853 569			
618			188 076				188 076			
TOTAL 61			1 479 866				1 479 866			
6237			1 235 424				1 235 424			
6256			1 401 255				1 401 255			
6257			489 157				489 157			
626			492 665				492 665			
6283			100 000				100 000			
6288			4 090 640				4 090 640			
TOTAL 62			7 809 141				7 809 141			
635			55 475				55 475			
TOTAL 63			55 475				55 475			
641111			25 812 705				25 812 705			
641112			18 774 027				18 774 027			
64511			11 570 550				11 570 550			
TOTAL 64			56 157 282				56 157 282			

BALANCE AU 31/12/18

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
6561			24 714 294				24 714 294			
6562			1 721 609				1 721 609			
TOTAL 65			26 435 903				26 435 903			
67182			220 323				220 323			
TOTAL 67			220 323				220 323			
681			2 317 335				2 317 335			
687			194 500				194 500			
TOTAL 68			2 511 835				2 511 835			
TOTAL 6			100 829 358				100 829 358			
701					185 000				185 000	
706					60 000				60 000	
707					1 017 668				1 017 668	
708					630 000				630 000	
TOTAL 70					1 892 668				1 892 668	
744					100 000 000				100 000 000	
TOTAL 74					100 000 000				100 000 000	

BALANCE AU 31/12/18

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
7752				285 940				285 940		
TOTAL 77				285 940				285 940		
TOTAL 7				102 178 608				102 178 608		
Résultat									1 349 250	
Résultat ONB										

TOTAL	299 660 352	299 660 352	102 728 569	104 690 443	352 707 587	350 745 713	755 096 508	755 096 508	298 821 319	298 821 319
-------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
201 Frais d'établissement				
203 Frais de recherche et de développement				
205 Concessions et droits similaires	163 600	163 600		
206 Droit au bail				
208 Autres immobilisations incorporelles				
237 Avances et acomptes				
232 Immobilisations incorporelles en cours				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
211 Terrains	32 361 000		32 361 000	32 361 000
212 Aménagements de terrains				
213 Constructions	129 243 272	127 453 117	1 790 155	2 760 863
214 Constructions sur sol d'autrui				
215 Installations techniques, matériels, outillage	41 889 510	39 903 245	1 986 265	2 586 313
216 Collections				
218 Autres immobilisations	35 738 604	32 915 131	2 823 473	1 865 341
231 Immobilisations corporelles en cours				
238 Avances et acomptes				
<u>Immobilisations financières</u>				
261 Participations et créances rattachées à la participation				
271 Titres immobilisés (droits de propriété)				
272 Titres immobilisés (droits de créance)				

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Immobilisations financières</u>				
274 Prêts				
275 Dépôts et cautionnements versés				
277 Autres créances immobilisées				
TOTAL 1	239 395 986	200 435 093	38 960 893	39 573 517
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks en cours</u>				
371 Marchandises (à revendre en l'état)				
<u>Créances d'exploitation : Clients</u>				
411 Clients divers				220 323
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
429 Déficits et débits des régisseurs				
438 Produits à recevoir CPS				
4411 Subventions d'investissement				
4417 Subventions d'exploitation				
445 TVA				
462 Créances sur cession d'immobilisations	285 940		285 940	
463 Autres comptes débiteurs				
458 Comptabilités distinctes rattachées				
4581 Maîtrise d'ouvrage				
443 Opérations part. avec état et collectivités				

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
4684 Produits à recevoir sur RA				
4687 Produits à recevoir				
<u>Créances diverses</u>				
50 Valeurs mobilières de placement				
5117 Chèques impayés				
515 Compte au Trésor	59 139 393		59 139 393	60 970 754
543 Régie d'avance				
545 Régie de recettes				
531 Caisse				
TOTAL 2	59 425 333		59 425 333	61 191 077
COMPTES DE REGULARISATION				
<u>Comptes de régularisation</u>				
481 Charges à répartir				
472 Dépenses à régulariser				
486 Charges constatées d'avance				
TOTAL 3				
TOTAL GENERAL	298 821 319	200 435 093	98 386 226	100 764 594

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
102 Affectations	32 361 000	32 361 000
103 Biens remis en pleine propriété des établissements		
106 Réserves	64 567 056	50 145 099
110 Report à nouveau (solde créditeur)		
119 Report à nouveau (perte)		
120 Résultat de l'exercice (bénéfices)	1 349 250	14 421 957
129 Résultat de l'exercice (pertes)		
13 Subventions d'investissement		
TOTAL 1	98 277 306	96 928 056
PROVISIONS		
15 Provisions pour risques et charges		
TOTAL 2		
DETTES		
<u>Dettes Financières</u>		
16 sauf 165 Emprunts auprès des établissements		
165 Dépôts et cautionnements reçus		
519 Concours bancaires courants		
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
401 Fournisseurs	63 920	415 322

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
	NET	NET
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
408 Fournisseurs-Factures non parvenues		
<u>Dettes d'exploitation: Fiscales et sociales</u>		
421 Personnel		33 920
427 Oppositions		
431 CPS		3 387 296
438 Autres charges sociales		
428 Personnel - Charges à payer		
445 TVA		
<u>Dettes d'exploitation: Dettes diverses</u>		
404 Fournisseurs d'immobilisation		
407 Oppositions		
4191 Avances et acomptes reçus		
4582 Maîtrise d'ouvrage		
466 Crédoeurs divers		
467 Autres comptes créditeurs		
4682 Charges à payer sur RA		
473 Recettes à transférer		
TOTAL 3	63 920	3 836 538
COMPTES DE REGULARISATION		
4386 Autres charges à payer		

104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

Ucg : B04

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
	NET	NET
471 Recettes à classer	45 000	
487 Produits constatés d'avance		
4781 Frais de poursuites		
448 Territoire Charges à payer		
477 Gain au change		
TOTAL 4	45 000	
TOTAL GENERAL	98 386 226	100 764 594

Total Classe 1	98 277 306
Fonds de roulement consolidé des provisions pour créances douteuses	59 316 413

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES D'EXPLOITATION		
<u>Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice</u>		
607,608 Achats de marchandises		
6037 Variation des stocks de marchandises		
609 Rabais,remises, ristournes obtenus sur achat		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
<u>Achats stockés d'approvisionnements</u>		
601 Achats de matières premières	7 639 399	7 866 070
602 Autres approvisionnements	47 641	442 675
603 sauf 6037 Variation des stocks d'approvisionnement		
61 Achats de sous-traitance	1 479 866	1 852 394
604,605,606 Achats non stockés de matière et fournitures	6 111 892	5 571 001
<u>Services extérieurs</u>		
621 Personnel intérimaire	7 809 141	6 069 492
62 sauf 621 Autres	7 809 141	6 069 492
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
<u>Impôts</u>		
63 Impôts	55 475	55 475
	55 475	55 475
<u>Charges de personnel</u>		
641 Rémunération du personnel permanent	56 157 282	52 088 613
643 Rémunération du personnel sur crédits	44 586 732	40 858 161
644 Rémunération du personnel recruté sur convention		

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2018	Exercice 2017
<u>Charges de personnel</u>		
645 Charges sociales	11 570 550	11 230 452
646,647,648 Autres		
<u>Autres charges</u>		
65 Autres charges de gestion courante	26 435 903	24 626 281
<u>Charges financières</u>		
686 Dotations aux amortissements et aux provisions		
661 Charges d'intérêts		
665 Escomptes accordés		
666 Pertes au change		
667 Charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement		
668 Autres charges financières		
<u>Charges exceptionnelles</u>		
671 Charges exceptionnelles sur opérations de l'exercice	220 323	
672 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	220 323	
675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
678 Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	2 511 835	2 475 257

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2018	Exercice 2017
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>		
681 Sur immobilisations : dotations aux amortissements et aux provisions (e	2 317 335	2 475 257
687 Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnell	194 500	
<u>Impôts sur les bénéfices</u>		
69 Impôts sur les bénéfices		
Sous - total	100 829 358	93 181 188
Solde créditeur : Bénéfice	1 349 250	14 421 957
TOTAL GENERAL	102 178 608	107 603 145

104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

Ucg : B04

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
	1 017 668	2 821 275
707 Ventes de marchandises vendues dans l'exercice	1 017 668	2 821 275
<u>Production vendue</u>		
	875 000	4 598 900
701 702 703 Ventes	185 000	3 867 500
704 Travaux		
705 706 708 Prestations de services et études, activités annexes	690 000	731 400
709 Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement		
Montant net du chiffre d'affaires	1 892 668	7 420 175
<u>Production stockée</u>		
7133 En cours de production de biens		
7134 En cours de production de services		
7135 Produits		
<u>Production immobilisée</u>		
72 Production immobilisée		
<u>Subvention d'exploitation</u>		
	100 000 000	100 000 000
74 Subvention d'exploitation	100 000 000	100 000 000
<u>Reprises sur amortissements et provisions</u>		
78 Reprises sur amortissements et provisions		
<u>Transferts de charges</u>		
79 Transferts de charges		
<u>Autres produits</u>		
		182 970

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2018	Exercice 2017
<u>Autres produits</u>		
75 Autres produits		182 970
PRODUITS FINANCIERS		
<u>Produits financiers</u>		
761 De participation:		
762 D'autres immobilisations financières		
763 D'autres créances		
764 Revenus de valeurs mobilières de placement		
765 Escomptes obtenus		
766 Gains de change		
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
768 Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<u>Produits exceptionnels</u>	285 940	
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
775 Produits de cessions d'éléments d'actifs	285 940	
776 Produits issus de la neutralisation des amortissements		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
778 Autres produits exceptionnels		
774 Produits exceptionnels ope. antérieures		
Sous - total	102 178 608	107 603 145
TOTAL GENERAL	102 178 608	107 603 145

VALEURS INACTIVES

104 CENTRE DES METIERS D'ARTS

EXERCICE 2018

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
COMPTE	INTITULE	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteur	Créditeur

NEANT

BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2018

104 CENTRE DES METIERS D'ART

COMPTES	DEBIT	CREDIT
1027		32 361 000
1068		64 567 056
120		1 349 250
2053	163 600	
21126	32 361 000	
21316	32 639 000	
2135	96 604 272	
21537	5 444 153	
21547	13 047 390	
2155	23 397 967	
2182	9 563 550	
21831	6 323 921	
21832	12 127 533	
2184	7 723 600	
2805		163 600
28135		94 814 117
281537		4 263 881
28154		12 582 656
28155		23 056 708
28182		9 218 550
281831		5 378 521
281832		11 189 977
28184		7 128 083
284316		32 639 000

BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2018

104 CENTRE DES METIERS D'ART

COMPTES	DEBIT	CREDIT
4012		63 920
462	285 940	
4718		45 000
515	59 139 393	
TOTAUX	298 821 319	298 821 319

Le comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. Il affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'Etablissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Le Directeur des Finances Publiques
en Polynésie Française
Par Interim

18 FEV. 2019



A Papeete, le

8/02/2019



Le Payeur
de la Polynésie Française


Jean-Jacques SAULNIER

Dominique GROSJEAN

L'Ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des mandats de dépenses et du montant des titres de recette inscrits au présent compte financier.

A Papeete, le

12 JUIL. 2018



Adopté par le conseil d'Administration dans sa séance du

11 JUIN 2018

A Papeete, le

12 JUIL. 2018

Le président du conseil d'Administration,


Nicole BOUTEAU

Le Ministre



CENTRE DES METIERS D'ARTS

ATTESTATION DE CONFORMITE

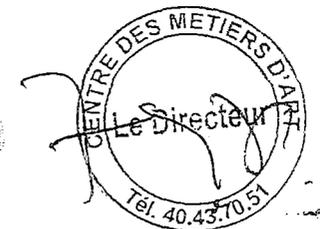
L'ordonnateur soussigné certifie que les montants des opérations budgétaires mentionnés sur la balance générale au 31/12/2018 correspondent à la totalité des opérations budgétaires mandatées et mises en recouvrement par l'établissement au titre de l'exercice 2018

Cette attestation remplace la validation générale portée sur les derniers bordereaux de mandats et de titres.
Celle-ci n'est plus possible du fait de la non intégration dans Poly-GF du montant des rejets effectués par le comptable dans le cumul des émissions des mandats et des ordres de recette.

A Papeete,
Le

12 JUL. 2018

L'ordonnateur



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ACTES DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE OU DE LA COMMISSION PERMANENTE

DELIBERATION n° 2018-92 APF du 18 octobre 2018 portant approbation du compte financier de l'exercice 2017 du Centre des métiers d'art et affectation de son résultat.

NOR: CMA180039DL

L'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 80-16 AT du 7 février 1980 modifiée portant création du Centre des métiers d'art ;

Vu l'arrêté n° 1754 CM du 3 septembre 2018 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 4362-2018 APF/SG du 5 octobre 2018 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 124-2018 du 19 septembre 2018 de la commission du logement, des affaires foncières, de l'économie numérique, de la communication et de l'artisanat ;

Dans sa séance du 18 octobre 2018,

Adopte :

Article 1er. — Le montant définitif des recettes du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2017 est arrêté à la somme de cent dix millions soixante-dix-huit mille quatre cent deux francs CFP (110 078 402 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	107 603 145 F CFP
Section II d'investissement	2 475 257 F CFP
Total	110 078 402 F CFP

Art. 2. — Le montant définitif des dépenses du compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2017 est arrêté à la somme de quatre-vingt-quatorze millions six cent vingt-sept mille cinquante-deux francs CFP (94 627 052 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	93 181 188 F CFP
Section II d'investissement	1 445 864 F CFP
Total	94 627 052 F CFP

Art. 3. — Le compte financier du Centre des métiers d'art pour l'exercice 2017 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit (en F CFP) :

	Section I Fonctionnement	Section II Opérations en capital	Total
Recettes	107 603 145	2 475 257	110 078 402
Dépenses	93 181 188	1 445 864	94 627 052
Résultat	14 421 957	1 029 393	15 451 350

Art. 4. — Le résultat d'exploitation de l'exercice 2017, soit un excédent de 14 421 957 F CFP, est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves : 14 421 957 F CFP.

Art. 5. — Au 31 décembre de l'exercice 2017, le fonds de roulement du Centre des métiers d'art est de cinquante-sept millions trois cent cinquante-quatre mille cinq cent trente-neuf francs CFP (57 354 539 F CFP).

Art. 6. — Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,
Béatrice LUCAS.

Le président,
Gaston TONG SANG.

BORDEREAU - JOURNAL DES MANDATS EMIS

Assignés sur la caisse
DU PAYEUR DE POLYNESIE
FRANÇAISE

BUDGET BUDGET PRINCIPAL
ORDONNATEUR CMA

BORDEREAU N° 246
FEUILLET N° 1
EXERCICE 2018

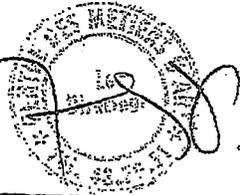
NOM ET ADRESSE DU CREANCIER COMPTE A CREDITER (1)	Somme nette revenant au créancier en monnaie locale (2)	RÉFÉRENCES DU MANDATEMENT - Objet de la dépense - Pièces justificatives								Somme mandatée en devise CFP (11)	CONTRE VALEUR en monnaie locale: (F CFP)			Retenues et Oppositions		1556 TOTAL PAR CHAPITRE (17)		
		Année d'orig. (3)	Date d'émission (4)	N° du bord. (5)	N° du mandat (6)	N° chèque ou de l'ordre de paiement (7)	IMPUTATION				Montant HT et TVA non déductible (12)	Montant TVA déductible (13)	Montant TTC (14)	Code RET. (15)	Montant EN MONNAIE LOCALE (16)			
							Article (8)	Paragr. (9)	S- Par/Prog									
HOTU CATERING PAEA PK22.800 COTE MONTAGNE BP 3277-98703 PUNNAUIA CENTRE 17489 SOCREDO 00032 20665290000 37 SOC AG PAEA	50 000	2018	21/12/18	246	299		625	6257			50 000		50 000			50 000		
TOTAL	50 000										50 000		0		50 000			
Arrêté le présent bordereau-journal des mandats à la somme figurant colonne 14										I - TOTAL du présent bordereau								
L'Ordonnateur 										II - A déduire (mandatements non admis)								DEVISE
										III - CUMUL bordereaux précédents		102 678 569		0		102 678 569		
										IV - Montant général des mandatements admis		102 728 569		0		102 728 569		

... dernier bordereau de l'exercice 2018.

BORDEREAU D'EMISSION DES TITRES DE RECETTE

Je soussigné, Ordonnateur CENTRE DES METIERS D'ARTS,
 demande à Monsieur le Payeur de la Polynésie Française, de bien vouloir intégrer dans ses écritures
 le(s) 1 titre(s) de recette(s) ci-joint(s), numéroté(s) de 21 à 21
 émis pour la somme de 285 940 F CFP
 dont le détail par imputation figure ci-après.

PAPEETE le 19/12/18
 L'Ordonnateur délégué,



Budget : BP
 N° Bordereau : 21
 N° Feuillet : 1 / 1
 Date émission : 19/12/18
 Exercice : 2018

c/462

PRISE EN CHARGE	N° Ordre Ann/Réd.	DEBITEUR	IMPUTATION			MONTANT HT et TVA non collectée à annuler/réduire	MONTANT TVA collectée à annuler/réduire	MONTANT TTC En F CFP	REGLEMENT
			Article	Parag.	Prog.				
	21	BUREAUTIQUE DE TAHITI	775	7752		285 940	0	285 940	
						285 940	0	285 940	
		TOTAL du Bordereau				285 940	0	285 940	
		RAPPEL CUMULS antérieurs				104 404 503	0	104 404 503	
		TOTAL GENERAL				104 690 443	0	104 690 443	

- dernier bordereau de l'exercice 2018 -